



Non aux compteurs Linky

Publié le 10/05/2016 . Mis à jour à 09h04 par Sudouest.fr

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



0 COMMENTAIRE



▲ Lors du dernier conseil municipal, exceptionnellement, les élus ont donné la parole à Bernard Fournier, ancien directeur de recherche, représentant ce lundi soir la CLCV pour un des sujets de l'ordre du jour : la délibération contre l'installation des compteurs Linky. Bernard Fournier a argumenté contre ces compteurs type Linky, Gaspar et autres de ce type en refusant le côté utile, économique, et en mettant en avant la dangerosité pour la santé. Hubert Laporte a repris la parole en notant « qu'il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante ». La municipalité va demander au Syndicat départemental d'énergie électrique d'intervenir auprès d'ERDF pour lui signifier que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à Sainte Eulalie. Tous les élus ont voté contre l'installation de ces compteurs Linky.

© JOSIANE DUBARRY

Publicité

VOTRE CORRESPONDANT



Josiane Dubarry

Email :

sudouest.dubarry@free.fr

Tel. : 06 60 48 33 58

Agence :

gironde@sudouest.com

ÉDITION ABONNÉS



Sur Web, Tablette et Mobile

Le journal et ses suppléments

L'accès aux articles abonnés

L'Édition du soir

Le club Abonnés



ABONNÉ PAPIER ? AGÉVISEZ VOTRE ACCÈS



S'ABONNER À PARTIR DE 1€

Publicité

LES PLUS